



CABEXCO

Notre Engagement Entreprises et Droits de l'Homme

Introduction

Le respect, la conscience, la confiance sont des valeurs portées par chaque membre de l'équipe de Fiduciaire Cabexco depuis plusieurs années car elles reflètent notre vision résolument tournée vers l'individu et l'humain. Elles sont le fondement de notre Charte Clients qui se veut à l'écoute des besoins individuels de chacun de nos clients.

Notre engagement en tant que signataire du Pacte National Entreprises et Droits de l'Homme est l'occasion pour nous d'officialiser et d'encadrer les valeurs qui nous guident au quotidien.



CABEXCO

Un engagement en phase avec nos valeurs

Fiduciaire Cabexco S.à r.l. et son équipe s'engagent à respecter les normes relatives aux droits de l'homme internationalement reconnues, telles que définies dans le Pacte National Entreprises et Droits de l'Homme visant la mise en œuvre des Principes directeurs de Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux droits de l'Homme.

Nous prévoyons en 2023 de mettre en place un engagement public sur le respect des droits de l'homme. Il sera mis à disposition de nos parties prenantes externes à l'entreprise principalement via notre site internet ainsi que lors de communications sur les réseaux sociaux si cela s'avère opportun.

L'élaboration de notre plan d'action se fera via un processus de consultation interne validé ensuite au niveau du Conseil de Direction. Il s'adressera principalement à nos collaborateurs et nos sous-traitants et pourra être étendu par la suite à l'entièreté de nos parties prenantes.



Nos perspectives futures

Responsable des Droits de l'Homme

- Etablissement d'une fiche de mission et d'une description de la fonction au sein de l'entreprise.
- Communication interne sur les responsabilités spécifiques de cette fonction via newsletters internes et formations

Risques saillants

- Détermination des risques saillants ainsi que les parties prenantes pour lesquelles le risque est le plus élevé.
- Validation des axes de vigilance au sein du Conseil de Direction.

Evaluation

- Evaluation régulière de l'efficacité des mesures mises en place.

Réclamations

- Mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes et réclamations pour les cas dénoncés de non respect des droits de l'homme.



En conclusion

Fiduciaire Cabexco S.à r.l. et son équipe s'engagent à mettre en place un processus continu d'amélioration dans leur devoir de vigilance dans le respect des Droits de l'Homme en Entreprises par le biais de communication sur son engagement public et par la conscientisation de ses principales parties prenantes.

« Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie »

Dalai Lama



CABEXCO